



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

recherche

Question écrite n° 40368

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le problème de la recherche dans le cadre du plan U 3 M. L'un des volets du plan U 3 M doit permettre à l'enseignement supérieur et à la recherche de contribuer au développement économique et technologique de notre pays. En conséquence, il lui demande quelles priorités pour la recherche ont été retenues dans le plan U 3 M.

Texte de la réponse

La recherche constitue effectivement l'une des priorités de plan U 3 M. Dans le respect des principes de l'évaluation nationale ou internationale, garante de la qualité des projets réalisés avec l'argent public, elle se développera de manière à mieux équilibrer le territoire en matière d'implantations de recherche et d'enseignements de troisième cycle. Les opérations de recherche d'U 3 M répondront ainsi aux conditions suivantes : s'appuyer sur des équipes scientifiques locales de qualité, faisant l'objet d'évaluations nationales ou internationales positives ; s'insérer dans une carte nationale reposant sur une mise en réseau de quelques pôles (Génopoles, Maison des Sciences de l'homme, centres nationaux d'analyse des matériaux, centres multitechniques d'imageries médicales) ; faire émerger des priorités régionales en créant sur un thème pluridisciplinaire donné des instituts à vocation nationale fédérant des compétences scientifiques existantes dans plusieurs universités d'une région ou de régions voisines ; s'ouvrir aux collaborations avec les entreprises : les développements de recherche doivent être liés à des coopérations industrielles, à des pépinières d'entreprises et à une meilleure collaboration recherche publique - recherche privée.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40368

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2000, page 413

Réponse publiée le : 8 mai 2000, page 2905